

Hauteur d'eau marégraphique

ÉtatÉvolution climatique

Mise à jour de l'article le 15 juillet 2020

Mise à jour de la donnée le 25 mars 2020

La donnée présentée est la hauteur du niveau annuel moyen de la mer pour une station donnée. Les données utilisées pour l'interprétation régionale sont celles du port de Dunkerque (historique le plus conséquent en Hauts-de-France). Toutefois d'autres mesures sont également disponibles pour les ports de Boulogne-sur-Mer, Calais ainsi que pour Dieppe, port situé dans la région limitrophe de Seine-Maritime, faute de marégraphe sur l'ex-Picardie.

Il est également possible d'obtenir des données mensuelles, sur un pas de temps plus étendu, en se rendant sur l'indicateur concerné.

[Afficher la suite](#)

[Hauteur d'eau marégraphique](#)

Quel que soit le point de mesure, une tendance progressive à l'accélération est observée. Les données suivantes correspondent aux moyennes annuelles des hauteurs d'eau marégraphiques.

A Dunkerque, les relevés indiquent une hausse du niveau de la mer de 9,0 cm entre 1957 et 2017. La vitesse moyenne d'élévation se situe à 1,5 cm/décennie sur la période. La hausse du niveau de la mer est respectivement de 9,4 cm à Boulogne-sur-Mer (entre 1976 et 2018) et de 4,4 cm à Calais (entre 1966 et 2018) avec une vitesse moyenne d'élévation respective 2,2 cm/décennie et de 0,8 cm/décennie sur la période concernée.

A Dieppe, une hausse plus importante du niveau de la mer de 28,4 cm est relevée entre 1954 et 2018. La vitesse moyenne d'élévation se situe quant-à-elle à 4,4 cm/décennie sur la période.

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

Communale *

- Unité :

mm

- Type d'indicateur :

Descriptif

- Méthode de récolte de la donnée :

Mesure

- Fiabilité :

C1

- Disponibilité :

N+1

- Fréquence de mise à jour :

Annuelle